

Gestion des Evénements Indésirables Graves (EIG)

Ce programme vise à :

Savoir identifier, déclarer et gérer les événements indésirables graves (EIG)

Objectifs pédagogiques:

- Identifier ce qu'est un événement indésirable grave
- Identifier son rôle dans la détection et le signalement
- Identifier son rôle dans l'analyse de l'évènement et l'identification d'action d'amélioration
- Comprendre l'intérêt du signalement pour favoriser la culture de la sécurité

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Ingénieur Qualité – Expert visiteur

MÉTHODE – MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Méthodes affirmatives et démonstratives

Cette formation-action est bâtie autour d'une alternance de méthodes pédagogiques : Exposés théoriques, exercices pratiques, partage d'expérience...

> Un support de formation est remis à chaque participant.

CONTENU

- Contexte de la gestion des EI (réglementaire, HAS)
- Les circuits de déclaration interne et externe et outils de déclaration (signalement ARS, portail de signalement)



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79

Gestion des Evénements Indésirables Graves (EIG)

- La gestion pratique de l'EI (dans le service, puis au niveau de l'établissement)
- La méthode d'analyses des causes
- L'élaboration d'un plan d'action
- La coordination avec les autres outils de la gestion des risques et des vigilances
- Analyses de scénario d'EI

EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION permettant la mise en place et le suivi d'actions d'amélioration

A l'issue de la formation, des évaluations des acquis de la formation (Article L.6353-1 du CDT) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

